

TERMES ET CONDITIONS

Version la plus récente du 12.05.2026

APPLICABILITÉ

Les conditions générales suivantes (« Conditions ») s'appliquent à « Classe-Affaires VTC » et à toutes les marques ayant une signification secondaire, même si elles ne sont pas expressément convenues. Tant que dure l'utilisation de nos services, nos conditions sont contraignantes et assumées. Les écarts par rapport à nos conditions générales ne sont valables que par une confirmation écrite de notre part.

DÉFINITIONS

« Classe-Affaires VTC » (également, « Notre société », « Nous », « Notre », etc.) fait référence à Classe-Affaires VTC, une société basée en France à : Les Houches

« Client » est une personne qui commande les services de notre société, par email ou par téléphone. Le client entre dans une relation contractuelle obligatoire lorsque Classe-Affaires VTC confirme la réservation conformément aux conditions générales alors en vigueur. Le client doit être âgé d'au moins 18 ans et ne doit pas être soumis à une restriction légale pour conclure une relation contractuelle. Assume la responsabilité de donner ses données au cours du processus de réservation et est responsable du paiement du montant total des frais découlant des services commandés et / ou exécutés, qui comprennent les éventuelles primes d'assurance et les frais de modification, d'ajout ou d'annulation de services.

« Passager » est la personne qui bénéficiera de nos services. Le passager peut être client du service mais il n'est pas nécessaire qu'il soit passager.

La « prestation » (transfert, conduite) suppose la réservation d'un véhicule avec chauffeur privé.

« Partenaire » sont d'autres entreprises fournissant des services de chauffeur privé.

CONDITIONS GÉNÉRALES

En utilisant notre site Web ou notre application, vous (« Client ») acceptez d'être lié par les présentes conditions générales (« Conditions »). Les présentes conditions s'appliquent également à la fourniture de tous les services de location de voiture, de transport, de chauffeur privé et autres services réservés via téléphone ou mail.

Classe-Affaires VTC demande un préavis minimum de 24 heures pour toute réservation en ligne. Si vous souhaitez réserver un voyage avec un préavis de moins de 24 heures, veuillez appeler notre bureau : +33 6 08 70 28 11

Bien que nous fassions tout notre possible pour garantir notre ponctualité, nous ne pouvons accepter la responsabilité des retards causés par des circonstances indépendantes de notre volonté.

Le conducteur conduira à une vitesse sûre et raisonnable, conformément aux conditions routières, à la circulation et aux limitations de vitesse légales.

Les clients sont responsables de tout dommage qu'ils causent à l'intérieur et/ou à l'extérieur d'un véhicule loué et seront facturés en conséquence pour toute réparation ou voiture relais nécessaire afin de remettre un véhicule en état de marche - ainsi que toute perte de revenus ultérieure.

En fournissant votre e-mail et/ou votre numéro de téléphone, vous autorisez Classe-Affaires VTC à vous contacter. En contrepartie, nous nous engageons à ne jamais communiquer vos coordonnées à des tiers.

Les véhicules Classe-Affaires VTC sont entièrement assurés pour les réclamations des passagers et des tiers. Cependant, les propriétés du client sont entièrement transportées à leurs propres risques et Classe-Affaires VTC ne pourra être tenue responsable de toute perte/dommage à ces biens.

Le Passager sera responsable de ses bagages et objets personnels à tout moment et devra vérifier qu'ils sont chargés dans le véhicule avant le début du service et déchargés du véhicule à la fin du service. Classe-Affaires VTC n'acceptera aucune responsabilité pour toute perte ou dommage aux bagages et objets personnels ou aux pertes consécutives résultant de bagages et d'objets personnels qui ne sont pas chargés ou déchargés du véhicule du passager.

Classe-Affaires VTC tiendra un livre des objets trouvés à son bureau et s'efforcera de restituer au client tous les objets perdus laissés dans notre (nos) véhicule (s).

Classe-Affaires VTC et ses partenaires ont le droit de refuser de transporter tout passager soupçonné d'être sous l'influence d'alcool ou de drogues et dont le comportement constitue une menace soit pour le Chauffeur, le véhicule ou tout autre(s) passager(s).

Rien dans les présentes conditions générales ne peut affecter les droits statutaires des clients.

RÉSERVATION, PAIEMENT ET UTILISATION DES SERVICES

Le contrat pour toutes les réservations est conclu entre le client (c'est-à-dire : l'entreprise ou la personne réservant et payant le service de transport) et Classe-Affaires VTC. Classe-Affaires VTC est responsable à la fois de l'acceptation de la réservation et de la fourniture des services de transport.

Le paiement total de la réservation est à effectuer au maximum 72h avant la prestation ou sur le champs en cas de commande immédiate (1h délais) par un des moyens de paiements indiqués par Classe-Affaires VTC sur le devis/proposition commerciale. Sans paiement préalable, Classe-Affaires VTC se réserve le droit d'annuler simplement la prestation sans avoir à verser de compensations financière ou autre au « Client ».

Annulation de la part du client(s)/passager(s) :

- En cas de non présentation du client(s)/passager(s) au point de rendez-vous, le Chauffeur observera une attente de 30 minutes, puis quittera le point de rendez-vous sans aucun remboursement de la somme perçue.
- En cas d'annulation du client(s)/passager(s) moins de 72 heures avant la date, 50% du montant de la prestation seront retenus par Classe-Affaires VTC.
- En cas d'annulation du client(s)/passager(s) moins de 12 heures avant la date, 100% du montant de la prestation seront retenus par Classe-Affaires VTC.

Aucun changement dans le contrat de départ, celui utilisé pour fixer le montant tarifaire du dit « contrat », ne sera possible par le Client sans acceptation préalable de Classe-Affaires VTC. Toutes demandes et changements du contrat devra être faite par écrit au minimum 24h avant la date de la prestation.

Pour les paiements par carte bancaire et/ou autre moyens de paiement digitale/en ligne via le système MyPos utilisé par Classe-Affaires VTC, en cas d'annulation après paiement, remboursement, changement divers, les frais bancaires conservés par le fournisseur de paiement seront déduits de la somme remboursée.

En cas de retard de paiement de facture de plus de 10 jours à réception, une pénalité de 10% sera appliquée à laquelle s'ajoutera une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 50€.

Classe-Affaires VTC est autorisé à exécuter la réservation :

- Directement avec leur flotte permanente et leurs chauffeurs.
- En semi-direct avec leur flotte permanente et les chauffeurs des entreprises Partenaires.
- Semi-directement avec leurs chauffeurs et un véhicule loué/sous-traité.
- Indirectement via leur réseau de partenaires de confiance.

Le Client garantit que les Passagers respecteront les règles et directives suivantes :

- Pas plus que le nombre autorisé de passagers par véhicule (3 passagers payants maximum).
- Interdiction de fumer et/ou de vapoter.
- Interdiction de consommer de l'alcool à bord du véhicule.
- Pas d'animaux à bord et aucune litière/caisse de transport d'animaux.

MÉDITATION

"Conformément à la réglementation (art. L.616-1 C.conso), le client est informé de la possibilité de recourir à une médiation de la consommation, en saisissant le médiateur : <https://mcpmediation.org/>

Pour la Direction :

Vincent Fleurette - Gérant